

Cote du document:	EB 2008/94/R.36
Point de l'ordre du jour:	17
Date:	30 juillet 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quatorzième session
Rome, 10-11 septembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

Paolo Ciocca

Secrétaire du FIDA

téléphone: +39 06 5459 2254

courriel: p.ciocca@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs

1. En vertu de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, le Président du Fonds établit, avec l'approbation du Conseil d'administration, un ordre du jour provisoire pour chaque session du Conseil des gouverneurs. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à examiner puis approuver le projet d'ordre du jour provisoire, présenté ci-après, de la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.
2. Le Conseil d'administration est également invité à noter que le Conseil des gouverneurs recevra l'ordre du jour provisoire ci-joint accompagné du programme des manifestations organisées à l'occasion de la session du Conseil des gouverneurs.

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Président du FIDA
4. Nomination du Président du FIDA
5. Déclarations générales
6. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
7. Huitième reconstitution des ressources du FIDA
8. États financiers vérifiés du FIDA pour 2007
9. Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009
10. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
11. Rapport du Comité des émoluments
12. Dépense spéciale relative au nouveau siège du FIDA
13. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
15. Autres questions

Annotations

1. **Ouverture de la session**

La trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs se tiendra les mercredi 18 février et jeudi 19 février 2009.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire, préparé par le Président et approuvé par le Conseil d'administration conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, figure dans le présent document (GC 32/L.1).

3. **Déclaration du Président du FIDA**

M. Lennart Båge fera une déclaration à l'occasion du Conseil des gouverneurs.

4. **Nomination du Président du FIDA**

Conformément à l'article 6, section 8 a) de l'Accord portant création du FIDA et à la section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs est invité à examiner la question de la nomination du Président du FIDA. À cet égard, le document GC 32/L.2 fournira au Conseil la liste des candidatures à la présidence du FIDA soumises au Secrétaire du FIDA ainsi que les curriculum vitae des candidats.

5. **Déclarations générales**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les gouverneurs sont invités à faire des déclarations générales et à formuler, le cas échéant, des observations concernant d'autres questions inscrites à l'ordre du jour.

6. **Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document GC 32/L.3 présentera un rapport de situation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA.

7. **Huitième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document GC 32/L.4 présentera au Conseil des gouverneurs le rapport final de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA. Le document contiendra également un projet de résolution sur la huitième reconstitution soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation.

8. **États financiers vérifiés du FIDA pour 2007**

Conformément à l'article XII du Règlement financier du FIDA et à la section 9 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, le Conseil des gouverneurs sera invité à examiner le document GC 32/L.5, qui contient les états financiers vérifiés du FIDA pour 2007 et le rapport du Commissaire aux comptes. Lors de sa quatre-vingt-treizième session, en avril 2008, le Conseil d'administration a examiné les états financiers et recommandé leur soumission au Conseil des gouverneurs pour approbation.

9. **Budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009**

Le document GC 32/L.6 présentera les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2009, tel que recommandé par le Conseil d'administration pour approbation, accompagné d'un projet de résolution y relatif.

10. **Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration**

Le mandat triennal de membres en exercice du Conseil d'administration arrive à son terme à la présente session du Conseil. En vertu de l'article 40.1 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, «... le Président diffuse une liste où figure le nombre de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration devant

être élus ou nommés parmi les membres du Fonds... ». Cette liste sera communiquée au Conseil des gouverneurs dans le document GC 32/L.7. L'article 40.2 du Règlement intérieur stipule ce qui suit: «Au cours de la session annuelle, les gouverneurs se réunissent en séance privée pour procéder à ces élections, conformément aux procédures spécifiées par la partie pertinente de l'Annexe II de l'Accord...» (reproduite en pièce jointe au document GC 32/L.7). Cette séance privée pourra être organisée par l'intermédiaire du Bureau du Secrétaire du FIDA.

11. Rapport du Comité des émoluments

À sa trente et unième session, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 150/XXXI qui reconstitue le comité chargé d'examiner la question générale des émoluments et autres conditions d'emploi du Président du FIDA en vue de sa présentation au Conseil des gouverneurs, lors de sa trente-deuxième session. En conséquence, le document GC 32/L.8 contiendra les recommandations de ce comité, telles qu'entérinées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-quatorzième session, soumises au Conseil des gouverneurs pour examen.

12. Dépense spéciale relative au nouveau siège du FIDA

En adoptant en février 2008 la résolution 149/XXXI, le Conseil des gouverneurs a approuvé la prolongation, au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire destinée à financer les espaces communs et les installations du nouveau siège du FIDA, au 44 de la Via Paolo di Dono, à Rome. À la demande du Conseil, le document GC 32/L.9 présentera le rapport final sur les dépenses relatives à l'aménagement du nouveau siège.

13. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

Le document GC 32/L.10 présentera au Conseil, pour information, le sixième rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2003.

14. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

À sa vingt et unième session, le Conseil des gouverneurs du FIDA a approuvé la décision par laquelle le Fonds a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Le document GC 32/L.11 rendra compte des opérations du Mécanisme mondial en 2008.

15. Autres questions

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil des gouverneurs examinera toute question additionnelle non inscrite à l'ordre du jour provisoire qui pourrait être proposée par des membres du Conseil et/ou du Secrétariat.

